

EUROMETROPOLE DE STRASBOURG
DIRECTION DE LA CULTURE
 Service Développement Culturel et Artistique

EFFECTIF DES ÉLÈVES DES ECOLES DE MUSIQUE DES COMMUNES DE L'EUROMETROPOLE

COMMUNE DE : Wolfisheim

ANNÉE SCOLAIRE : 2025/2026

Fiche à retourner signée par le/la Maire à :

Ville de Strasbourg
Direction de la Culture

Centre Administratif - Parc de l'étoile
67076 Strasbourg CEDEX

et par voie informatique à :

stephanie.barth@strasbourg.eu

Solen.LE-PERSON@strasbourg.eu

ECOLE DE MUSIQUE

NE REMPLIR QUE LES CELLULES GRISEES

FICHE EFFECTIFS

REMARQUES :

- les élèves pratiquant plus d'un instrument ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans les tableaux ci-dessous
- pour le calcul du fonds de concours, prise en compte des élèves domiciliés dans une commune de l'EMS (pas de prise en compte des élèves domiciliés hors EMS)

Domiciliation	Effectifs
De la commune	115
Hors commune mais dans l'Eurométropole	12
Hors Eurométropole	1
Total	128

Tranches d'âges	3 à 7 ans	8 à 13 ans	14 à 18 ans	Adultes	Total
Nombre d'élèves	32	55	17	24	128

Budget total de l'école de musique	192 035,17 €
Montant financement de la commune pour l'école de musique	125 558,41 €
Calcul du fonds de concours (nbre élèves domiciliés dans l'EMS X 73,93 €)	9 389,11 €

Accusé de réception en préfecture
 067-216705517-20260407-DCM07042026_EDM-DE
 Date de télétransmission : 09/04/2026
 Date de réception préfecture : 09/04/2026

	Montant TTC
Factures d'eau	
<i>Les factures d'eau correspondant à la consommation du bâtiment sur une année</i>	420,21 €
Factures de gaz	
<i>Les factures de gaz correspondant à la consommation du bâtiment sur une année</i>	5 670,19 €
Factures d'électricité	
<i>Les factures d'électricité correspondant à la consommation du bâtiment sur une année</i>	1 379,86 €
Frais de chauffage	
<i>Les frais de chauffage urbain correspondant à la consommation du bâtiment sur une année</i>	compris dans le Gaz
Factures de téléphone et d'accès à internet	
<i>Les factures de téléphone et d'accès à internet correspondant à la consommation du bâtiment sur une année</i>	131,95 €
Factures d'assurance	
<i>Les factures d'assurance correspondant au contrat d'assurance pour le bâtiment sur une année</i>	121,19 €
Factures pour les contrats de maintenance (ascenseur, extincteur, chauffage, sas d'entrée....)	582,90 €
Personnel en charge de la maintenance et de l'entretien	
<i>Les frais de personnel en lien avec la maintenance et l'entretien du bâtiment, au prorata de la durée</i>	6 472,94 €
Frais de nettoyage	
<i>Les factures de prestataires extérieurs pour le nettoyage du bâtiment sur une année et les frais de personnel au prorata de la durée si le nettoyage est fait en régie</i>	5 202,13 €
Dépenses de sécurité, conciergerie, gardiennage	
<i>Les factures de prestataires extérieurs et les frais de personnel, au prorata de la durée</i>	- €
Factures pour le petit équipement lié à l'entretien du bâtiment	
<i>Les factures liées à l'achat de petit matériel pour l'entretien courant du bâtiment (vis, câble...) - section de fonctionnement (fournitures d'entretien et fournitures de petit équipement)</i>	93,90 €
Autres dépenses	
<i>Préciser : Redevance OM + frais de locations</i>	960,00 €
TOTAL	19 954,08 €

Je soussigné, M. AMIET, Maire, certifie
sincère et véritable le présent état des dépenses arrêté à la somme de 19 954,08 €

Fait à Wolfisheim, le 6 février 2026

Par délégation du maire
D.G.S.
ARARDEAU